RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 04616
Numéro SIREN : 441 349 016
Nom ou dénomination : AB2

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 63035

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-07-2019

N° DE DEPOT : 063035

N° GESTION : 2002B04616

N° SIREN : 441349016

DENOMINATION : AB2

ADRESSE : 8 rue des Capucines 75002 Paris

MILLESIME : 2018

AB2

Société par Actions Simplifiée

8 rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB2

Société par Actions Simplifiée

8 rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés de la société AB2

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblé générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Deloitte.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prévu par l'article 13 des statuts, les informations et documents définitifs nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

A Paris-La Défense, le 28 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Benjamin HAZIZA

AB2

Comptes annuels

31/12/2018

AB2

Sommaire

Comptes annuels 1

Annexes 5

Comptes annuels

AB2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	31 822	23 377	8 444	0,01	8 336	0,02
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	18 140 559	8 190 782	9 949 777	15,08	14 866 053	33,25
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	33 195 908	209 432	32 986 476	50,00	19 147 181	42,82
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 213		15 213	0,02	14 767	0,03
TOTAL (I)	***51 383 502***	***8 423 591***	***42 959 911***	65,12	***34 036 337***	76,12
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	283 408		283 408	0,43	239 359	0,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	3 189 421	112 000	3 077 421	4,67	2 327 116	5,20
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	16 000 694		16 000 694	24,26	6 000 000	13,42
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 578 545		3 578 545	5,42	2 038 936	4,56
Charges constatées d'avance	5 981		5 981	0,01	3 401	0,01
TOTAL (II)	***23 058 049***	***112 000***	***22 946 049***	34,78	***10 608 812***	23,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)	62 001		62 001	0,09	66 652	0,15
TOTAL ACTIF (0 à V)	***74 503 552***	***8 535 591***	***65 967 961***	100,00	***44 711 802***	100,00

AB2

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	**32 305 020**	48,97	**32 305 020**	72,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 657 217	2,51	1 580 127	3,53
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 148 934	12,35	7 610 311	17,02
Résultat de l'exercice	***22 004 027***	33,36	***1 541 790***	3,45
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***64 115 197***	97,19	***43 037 247***	96,25
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	62 001	0,09	66 652	0,15
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***62 001***	0,09	***66 652***	0,15
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	421	0,00	54	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 266	0,07	93 680	0,21
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	187 138	0,28	146 467	0,33
. Organismes sociaux	133 753	0,20	152 523	0,34
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 835	0,09	39 894	0,09
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 939	0,02	13 201	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 200 588	1,82	1 119 937	2,50
Autres dettes	151 823	0,23	42 146	0,09
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***1 790 763***	2,71	***1 607 902***	3,60
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***65 967 961***	100,00	***44 711 802***	100,00

AB2

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	130 958		130 958	100,00	120 628	100,00	10 330	8,56
Chiffres d'Affaires Nets	**130 958**		**130 958**	100,00	**120 628**	100,00	**10 330**	8,56
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			3 003	2,29	3 091	2,56	-88	-2,84
Total des produits d'exploitation (I)			***133 962***	102,29	***123 719***	102,56	***10 243***	8,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			470 867	359,56	402 936	334,03	67 931	16,86
Impôts, taxes et versements assimilés			186 704	142,57	150 023	124,37	36 681	24,45
Salaires et traitements			717 130	547,60	488 212	404,73	228 918	46,89
Charges sociales			255 914	195,42	189 991	157,50	65 923	34,70
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 846	2,17	2 623	2,17	223	8,50
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			112 000	85,52			112 000	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			14 195	10,84	8	0,01	14 187	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***1 759 657***	N/S	***1 233 793***	N/S	***525 864***	42,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-1 625 696**	N/S	**-1 110 074**	-920,24	**-515 622**	-46,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			49 644	37,91			49 644	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			3 139 099	N/S	2 606 392	N/S	532 707	20,44
Reprises sur provisions et transferts de charges			104 896	80,10	208 173	172,57	-103 277	-49,60
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					217 636	180,42	-217 636	-100,00
Total des produits financiers (V)			***3 293 639***	N/S	***3 032 201***	N/S	***261 438***	8,62
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 236 557	N/S	416 945	345,65	1 819 612	436,42
Intérêts et charges assimilées			7 110	5,43	39 075	32,39	-31 965	-81,79
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***2 243 667***	N/S	***456 020***	378,04	***1 787 647***	392,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 049 972**	801,76	**2 576 181**	N/S	**-1 526 209**	-59,23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-575 723**	-439,61	**1 466 107**	N/S	**-2 041 830**	-139,26

AB2

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	27 969 518	N/S	100 000	82,90	27 869 518	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***27 969 518***	N/S	***100 000***	82,90	***27 869 518***	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110	0,08	17	0,01	93	547,06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 237 835	N/S			5 237 835	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***5 237 945***	N/S	***17***	0,01	***5 237 928***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**22 731 573**	N/S	**99 983**	82,69	**22 631 590**	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	151 823	115,93	24 300	20,14	127 523	524,79
Total des Produits (I+III+V+VII)	***31 397 119***	N/S	***3 255 919***	N/S	***28 141 200***	864,31
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***9 393 092***	N/S	***1 714 130***	N/S	***7 678 962***	447,98
RÉSULTAT NET	**22 004 027** *Bénéfice*	N/S	**1 541 790** *Bénéfice*	N/S	**20 462 237**	N/S
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 65 967 960,59 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 22 004 026,56 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE:

Cet exercice a été marqué par l'investissement dans les fonds GRADIENTE II et MAYFAIR II ainsi que par les prises de participations et cession suivante:
- Cession des titres PX GROWTH le 20/01/18 pour 27 845 KE générant une plus-value comptable, avant frais de transaction et impôt 22 632 KE;
- Acquisition de titres JM HOLDING à hauteur de 2 060 KE et d'obligations pour 1 000 KE le 03/08/18. AB2 détient ainsi 66,20% du capital de la société.

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(En application au règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durée d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivantes :
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- Matériel informatique : 3 à 4 ans
- Mobilier : 10 ans

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste « immobilisations financières » se compose de :
- dépôts de garantie versés,
- participations dans les sociétés non cotées,
- créances rattachées à des participations
- parts de FCPR.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en valorisant la quote part des pertes cumulées détenues par AB2 ou sur la base des valorisations

retenues en cas de recapitalisation pour les autres participations.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :
- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan,
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandés par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ».
Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AB2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES :
La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.
La provision existante au 31 décembre 2018 concerne une perte de change relative au compte bancaire tenue en GBP (FCPR MAYFAIR).

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :
Le 4 février 2019, AB2 a souscrit à une augmentation de capital de 1 215 KE dans la société BOCAMEXA. AB2 détient ainsi 95,4% du capital.

CONSOLIDATION:
Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2018.
Il n'y a pas de comptes consolidés.

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*6 246*		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*22 621*		*2 955*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*28 867*		*2 955*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*21 008 347*		*2 370 047*
Autres titres immobilisés	*19 268 789*		*18 592 522*
Prêts et autres immobilisations financières	*14 767*		*446*
TOTAL	*40 291 903*		*20 963 015*
TOTAL GENERAL	*40 320 770*		*20 965 970*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			*6 246*	*6 246*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*25 576*	*25 576*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*31 822*	*31 822*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		*5 237 835*	*18 140 559*	
Autres titres immobilisés		*4 665 403*	*33 195 908*	
Prêts et autres immobilisations financières			*15 213*	
TOTAL		*9 903 238*	*51 351 680*	
TOTAL GENERAL		*9 903 238*	*51 383 502*	*31 822*

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*3 085*	*722*		*3 807*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*17 446*	*2 124*		*19 571*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*20 531*	*2 846*		*23 377*
TOTAL GENERAL	*20 531*	*2 846*		*23 377*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*722*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*2 124*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*2 846*				
TOTAL GENERAL	*2 846*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	*66 652*	*62 001*	*66 652*	*62 001*
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	*66 652*	*62 001*	*66 652*	*62 001*
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	*6 142 294*	*2 048 488*		*8 190 782*
Sur autres immobilisations financières	*121 608*	*126 068*	*38 244*	*209 432*
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations		*112 000*		*112 000*
TOTAL Dépréciations	*6 263 902*	*2 286 556*	*38 244*	*8 512 214*
TOTAL GENERAL	*6 330 554*	*2 348 557*	*104 896*	*8 574 215*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*112 000*		
- financières		*2 236 557*	*104 896*	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*15 213*		*15 213*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*283 408*	*283 408*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	*3 189 421*	*3 189 421*	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	*5 981*	*5 981*	
TOTAL GENERAL	*3 494 023*	*3 478 810*	*15 213*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*421*	*421*		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*47 266*	*47 266*		
Personnel et comptes rattachés	*187 138*	*187 138*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*133 753*	*133 753*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*56 835*	*56 835*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*12 939*	*12 939*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*1 200 588*	*1 200 588*		
Groupe et associés				
Autres dettes	*151 823*	*151 823*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*1 790 763*	*1 790 763*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

AB2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 TABLEAU RECAPITULATION DES FCPR :

2018	Montants	2017	Montants
Montants engagé	78 738 687	Montants engagé	76 064 537
- Montant non appelé	32 126 521	- Montant non appelé	32 330 320
= Montant appelé	46 612 166	= Montant appelé	43 734 217
- Remboursement d'apports	- 40 501 256	- Remboursement d'apports	-30 590 097
= Appelé - Remboursement	13 610 910	= Appelé - Remboursement	13 268 789
- Dépréciation	126 068	- Dépréciation	121 608
= Appelé – Rembt – Dépréc.	**13 484 842**	**= Appelé – Rembt – Dépréc.**	**13 147 181**
Distribution provisoires	1 200 588	Distribution provisoires	1 119 937
= Total Passif	**1 200 588**	**= Total Passif**	**1 119 937**

8.2 NOTES SUR LE BILAN :

Valeurs mobilières de placement :

Les VMP comprennent au 31/12/2018 deux contrats de capitalisation pour un total de 6 000 000 €
Les plus-values latentes sur contrats de capitalisation s'élèvent à 1 268 722 € au 31/12/2018.

Les VMP comprennent également au 31/12/2018 deux dépôts à terme pour un montant total de 10 000 000 €.

8.3 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 46 255 €

Pour information, les autres transactions conclues avec des parties ou entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	*49 644*
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*46 255*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*95 899*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*421*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*40 478*
Dettes fiscales et sociales	*298 475*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*339 374*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*5 981*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*5 981*	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*2 153 668*	*15,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*2 153 668*	*15,00*

Commentaires:
Le résultat de 2017 de1 541 790 Euros a été affecté selon le PV d'AG du 18 mai 2018:
- Réserve légale: 77 090 Euros
- Report à nouveau: 538 623 Euros
- Dividendes versés: 926 077 Euros

AB2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant		
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	*22 004 027*	*151 823*

Commentaires:
Depuis 2014, AB2 fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la maison mère est AB3.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 151 823 .

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds FCPR suivent le régime des plus ou moins-values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

AB2

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés :

- Montant des engagements non appelés par les FCPR : 32 126 521 €

- Nantissements :
 - Notre autorisation de découvert auprès de CIC TRANSATLANTIQUE (6,0 M€ jusqu'au 30 juin 2018) est garantie par le nantissement du contrat de capitalisation CALI de 6,0 M€
 - Notre ancienne autorisation de découvert auprès de CIC TRANSATLANTIQUE (5,5 M€) est garantie par le nantissement des contrats de capitalisation AXA de 3,0 M€ et CARDIF de 3,0 M€. La mainlevée a été réalisée en février 2019.
 - Notre ligne confirmée NEUFLIZE OBC de 3,0 M€ est garantie par le nantissement de 3,0 M€ de parts PAI VII FPCI et 3,0 M€ de parts CASF II

- Autres engagements donnés :
 - Lettre de soutien financier à CAMION QUI FUME communiquée au commissaire aux comptes dans le cadre de leur mission de certification des comptes annuels clos le 31 décembre 2017. Ce soutien court jusqu'à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes clos au 31 décembre 2018.
 - Lettre d'intention pour BOCA MEXA communiquée à la BNP en décembre 2017 dans le cadre du financement de 560 k€
 - Lettre d'intention pour ARTEUM SERVICES communiquée en juin 2018 à la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel dans le cadre de l'appel d'offres TOUR EIFFEL
 - Garantie à Première Demande pour ARTEUM SERVICES communiquée à l'EPPDCSI en mars 2017, à hauteur 100 000 € et valable jusqu'à 7 septembre 2023.
 - GAP à PRENAX, donnée dans le cadre de la cession de janvier 2018, avec un plafond de 1,0 M€, sur une durée de 36 mois.

Engagements reçus :

- Complément de prix IMPACT DIFFUSION :
 - Le complément de prix sera calculé annuellement pendant une période de 5 années à compter de l'exercice 2015 (versé dans les 60 jours de la fin de l'exercice concerné) et sera égal pour chacune des 5 périodes concernées à 30% x (CA HT – 1.000.000€ HT)
 - Le montant maximum du complément de prix par année sera égal à 100k€ soit un maximum de 500k€ sur 5 ans
 - Ce complément de prix a donné lieu aux versements suivants :
 - 63 k€ en 2016
 - 100 k€ en 2017

- Complément de prix SMARTRADE :
 - Rachat des parts par PLEIADE VENTURE avec clause d'earn-out en cas de cession de SMARTRADE

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*12 452*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*12 452*

Commentaires:
Les honoraires correspondent au montant comptabilisé en charges en HT.

10.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*3*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	*3*	

Commentaires:
NEANT

AB2

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS CQF DEVELOPMEN	*1 427 375*	*-872 887*	*64,97*	*2 147 128*				*4 617 657*	*-438 725*	
SAS BOCAMEXA	*528 610*	*-131 687*	*91,13*	*1 058 567*	*1 058 567*			*2 890 586*	*54 894*	
TOMMASSINO	*322 870*	*86 884*	*69,68*	*325 000*	*325 000*			*1 306 539*	*8 937*	
EB GROWTH	*4 251 840*	*-42 652*	*64,72*	*2 751 840*	*2 751 840*				*-7 646*	
JM HOLDING	*1 866 000*		*66,20*	*2 060 004*	*2 060 004*				*13 343*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AQUARELLE			*15,54*	*4 947 868*	*1 454 366*					
YACAST			*39,30*	*2 550 152*						
ARTEUM SERVICES	*3 540 100*	*-460 114*	*49,90*	*2 300 000*	*2 300 000*			*10 060 834*	*-595 699*	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

NEANT

AB2
Société par actions simplifiée
Au capital de 32 305 020 €
Siège social : 08 rue des Capucines
75002 PARIS

441 349 016 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU VENDREDI 5 AVRIL 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 22 004 027 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 22 004 027 €
↳ **Dotation à la réserve légale** à hauteur de 5% du bénéfice : 1 100 201 €
Le solde de : 20 903 826 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 8 148 934 €
Soit au total, un **bénéfice distribuable** de : 29 052 760 €
↳ **A titre de dividendes aux associés** : 1 615 251 €
Soit un dividende unitaire de 0,75 € par action,
Le solde de : 27 437 509 €
↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale est porté de 1 657 217 euros à 2 757 418 euros ;
- le solde du Report à nouveau est porté de 8 148 934 euros à 27 437 509 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en application de la loi de finances pour 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, qui sera retenue par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

Ce PFU s'applique de plein droit à défaut, pour l'associé, personne physique, d'opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. A toutes fins utiles, il est précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le PFU devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2015	904 540,56 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,42 euros par action.	-
Ex. 31/12/2016	947 613,92 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,44 euros par action.	-
Ex. 31/12/2017	926 077,24 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,43 euros par action.	-

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,
par ..2.153.668 voix ayant voté pour, ... 0... voix ayant voté contre.

Le Président de la Société
Adrien LEVY

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME